



INSCRIPTION DES ÉLÈVES

circulaire à conserver par les familles

Année scolaire 2020-2021

04 79 69 88 02 - vie scolaire

04 79 69 43 63 - standard

04 79 69 88 04 - gestion

ce.0730855H@ac-grenoble.fr

<https://bissy.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Le Principal du Collège

aux

Parents des futurs élèves de 5^{ème}

En cette période troublée par des nécessités sanitaires qui réclament de nous la plus grande prudence, nous avons dû revoir l'ensemble de nos modalités administratives, pédagogiques et éducatives dans un calendrier très contraignant. Inscription et réinscription au collège se font donc dans un format nouveau que nous n'avons pas la possibilité de tester avant de vous le proposer, merci de votre indulgence. Nous espérons que la Rentrée de septembre pourra se faire sereinement en mode totalement déconfinée sans aucune restriction sanitaire, c'est ainsi que nous l'avons organisée et qu'elle vous est présentée ci-dessous.

Attention : Les documents d'inscription (fiches téléchargées ou à défaut dossier papier) doivent être correctement et complètement renseignés pour que la demande puisse être prise en considération.

Pour l'entrée en 5^e, il faut nécessairement **choisir une deuxième langue vivante** (sauf pour les bilingues anglais-allemand) et éventuellement retenir l'option Latin. (Ce choix s'exprime soit en ligne en répondant aux questions du sondage et après avoir regardé les vidéos et textes de présentation, soit au moyen de la « fiche scolarité » ci jointe)

I - MODALITÉS DE RENTRÉE

- **Mardi 1er septembre 2020, de 13h40 à 15h30**
- **Mercredi 2 septembre 2020**
Rentrée pour tous les élèves selon l'emploi du temps individuel donné la veille
- **Jeudi 03 septembre 2020**
Premier jour de fonctionnement de la demi-pension

II - JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- matin de 8h15 à 12h15 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis
- après-midi de 13h40 à 17h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

III - TRANSPORTS SCOLAIRES

Les parents doivent s'adresser directement à SYNCHRO BUS pour l'organisation des transports scolaires à l'intérieur du périmètre des transports urbains - 18, avenue des Chevaliers Tireurs 73000 Chambéry – Tél: 04 79 68 67 00.

IV - FOYER SOCIO-ÉDUCATIF

» Quoi ? Pourquoi ? Et pour qui ?

Le Foyer socio-éducatif :

- . **soutient** les activités périscolaires existant au collège (activités pendant la pause méridienne, par exemple). par l'achat de matériel (jeux, ballons, matériel divers, ...).
- . **contribue** à l'achat groupé de cahiers d'activités pour les langues, livres pour le français.
- . **aide** au financement des sorties et séjours linguistiques et culturels.
- . **subventionne** l'Association Sportive.
- . **participe** à toutes les manifestations organisées au sein du collège.

Sans votre adhésion, certaines de ces activités ne seraient pas possibles !

► D'où viennent ses ressources ?

- . Des cotisations versées par les adhérents.
- . Des bénéfices de la vente des photos de classe.
- . Des bénéfices des actions spécifiques organisées pour financer sorties et séjours (chocolats, marchés, pizzas...).

La salle du foyer est un lieu convivial réservé à la détente et au jeu développant ainsi le respect de chacun et des règles communes. Le foyer est situé au rez de chaussée du bâtiment principal. Il comprend deux salles : - une salle de jeux : ping-pong, baby-foot et une salle plus calme où se déroulent des jeux de société. S'il reste de la place, des élèves peuvent venir y discuter calmement entre eux.

L'accès au foyer est réservé uniquement aux élèves demi-pensionnaires. Il est ouvert de 13h00 à 13h30 et essentiellement par mauvais temps.

V – ASSOCIATION SPORTIVE

Le mercredi après midi, les élèves peuvent pratiquer des activités proposées par l'Association Sportive du collège au sein du district UNSS Chambéry Ouest qui regroupe 7 établissements scolaires. Les professeurs d'EPS proposent ainsi aux élèves de leur collège et des autres établissements du district une offre riche et diversifiée d'activités.

Pour participer, il faut faire partie de l'association sportive du collège de Bissy et prendre une licence UNSS. Avec cette seule licence, on peut pratiquer une ou plusieurs activités tout au long de l'année, mais aussi développer des compétences de jeunes officiels (juge arbitre).

Prix de la licence à la rentrée : 20 €

A titre indicatif, voici les activités qui étaient proposées en 2019-20 : Hand-ball, Badminton, Futsal, Escalade, Tennis de table, Ski de fond, Volley-ball, Cross, Athlétisme.

Début septembre, les élèves pourront obtenir tous les renseignements nécessaires sur les activités de l'année auprès de leur professeur d'EPS. Ceux qui sont intéressés devront s'inscrire le 2^{ème} mercredi de septembre, au Gymnase de Bissy.

Pour l'inscription, il suffit de :

- se munir de l'autorisation parentale qui sera distribuée à la rentrée par les professeurs d'EPS aux élèves
- régler sa cotisation.

VI– BOURSES

Un simulateur de droit à obtention d'une bourse dans le second degré est accessible sur internet (à partir de début septembre 2020) : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

VII – ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Les associations de parents d'élèves sont les premiers partenaires du collège. Elles sont nos interlocuteurs privilégiés. Elles participent à des actions pour soutenir financièrement certains projets.

A l'automne des élections sont organisées qui vous permettent de désigner vos représentants qui participent alors à nos prises de décisions en siégeant dans les instances officielles que sont le Conseil d'administration, la Commission hygiène sécurité, le Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, les Conseils de classe, Conseils de discipline et Commissions éducatives.

Chambéry, le 15 juin 2020
M FAURE, Principal